

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 4 novembre 2016

**5<sup>ème</sup> Commission**  
**N° CP-2016-10-5-6**

**Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

**Service consulté**

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014 2019**  
**SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS**  
**CINQUIEME PROGRAMMATION 2016**

Résumé : Il est proposé d'approuver la 5ème programmation pour l'année 2016 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019.

8 projets sont concernés pour un montant total d'aides départementales de 2 865 490 € réparties de la façon suivante :

- CTV Colmar, Fecht et Ried : 239 576 € pour 2 projets ;
- CTV Florival Vignoble Plaine du Rhin : 225 937 € pour 1 projet ;
- CTV Thur et Doller : 22 800 € pour 1 projet ;
- CTV Région Mulhousienne : 2 377 177 € pour 4 projets ;

Les projets inscrits dans ce rapport ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires lors de ses réunions du 29 septembre 2014, 4 mars 2016, 27 mai 2016 et 23 septembre 2016.

La révision des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération (2014-2019) a été adoptée par délibération de l'Assemblée départementale du 23 janvier 2015. Les Contrats ont été signés avec les différents partenaires concernés. Ces Contrats prévoient une participation départementale totale de 66 744 341 € afin de soutenir les projets structurants retenus dans les différents territoires.

Les autorisations de programmes et les autorisations d'engagement qui découlent de ces Contrats ont fait l'objet d'une validation globale par l'Assemblée départementale lors de ses séances du 18 octobre 2013 (rapport n°CG-2013-4-1-1) et du 19 février 2015 (rapport n°CG-2015-2-5-1).

Lors de la dernière séance budgétaire du 18 mars 2016 (rapport n° CG-2016-2-5-1), l'Assemblée a donné délégation à la Commission Permanente pour programmer les projets retenus dans les contrats et justifiant d'un démarrage (travaux ou études) pour l'année 2016.

Les projets qui vous sont soumis ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires, réunie respectivement le 29 septembre 2014, 4 mars 2016, 27 mai 2016 et 23 septembre 2016, chargée de vérifier la conformité des dossiers présentés.

Le montant des aides à allouer pour cette 5<sup>ème</sup> programmation de projets structurants au titre de l'exercice 2016 s'élève ainsi à 2 865 490 € répartis comme suit par Territoire de Vie et par modalité de versement de l'aide départementale :

#### **Contrat de Territoire de Vie Colmar Fecht et Ried**

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	<b>12-14 Troisième tranche de l'aménagement du centre ville</b>
Maître d'ouvrage :	TURCKHEIM
Localisation :	TURCKHEIM
Numéro d'opération :	CTV01789
Montant du projet :	722 220 € HT
Montant subventionnable :	722 220 € HT
Taux :	25 %
Subvention :	<b>180 555 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 0-204-628-204142-35421-006-AP2015

Projet :	<b>31-5 Réfection de toiture et amélioration d'accessibilité de l'Espace Culturel St Grégoire</b>
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes de la Vallée de Munster
Localisation :	MUNSTER
Numéro d'opération :	CTV01797
Montant du projet :	181 603 € HT
Montant subventionnable :	181 603 € HT
Taux :	32,5 %
Subvention :	<b>59 021 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 0-204-311-204142-35421-006-AP2015

#### **Contrat de Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin**

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement en 15 acomptes annuels :

Projet :	<b>12-1 Construction d'un outil immobilier de type hôtel d'entreprise (1<sup>ère</sup> tranche)</b>
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes Essor du Rhin
Localisation :	BLODELSHEIM
Numéro d'opération :	CTV00811
Montant du projet :	1 506 244 € HT
Montant subventionnable :	1 506 244 € HT
Taux :	15%
Subvention :	<b>225 937 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K213, imputation 0-204-93-204142-35521-006-AP2013

### **Contrat de Territoire de Vie Thur et Doller**

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	<b>31-3 Rénovation du Relais Culturel Pierre Schiele</b>
Maître d'ouvrage :	THANN
Lieu :	THANN
Numéro d'opération :	CTV00793
Montant du projet :	120 000 € HT
Montant subventionnable :	120 000 € HT
Taux :	19 %
Subvention :	<b>22 800 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 0-204-311-204142-35621-006 AP2013

### **Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne**

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement en 15 acomptes annuels :

Projet :	<b>12-3 Plaine sportive du Frohmatten</b>
Maître d'ouvrage :	Commune de LUTTERBACH
Localisation :	LUTTERBACH
Numéro d'opération :	CTV00590
Montant du projet :	963 308 € HT
Montant subventionnable :	963 308 € HT
Taux :	60 %
Subvention :	<b>577 985 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

Projet :	<b>12-9 Aménagement d'une base nautique de canoë-kayak (1<sup>ère</sup> phase)</b>
Maître d'ouvrage :	M2A
Localisation :	RIEDISHEIM
Numéro d'opération :	CTV00591
Montant du projet :	2 090 300 € HT
Montant subventionnable :	2 090 300 € HT
Taux :	40 %
Subvention :	<b>836 120 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-32-204142-35721-006 AP2015

Projet :	<b>21-4 Viabilisation de la zone d'activités de la Gare de BANTZENHEIM</b>
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud
Localisation :	BANTZENHEIM
Numéro d'opération :	CTV00585
Montant du projet :	704 156 € HT
Montant subventionnable :	668 800 € HT
Taux :	30 %
Subvention :	<b>200 640 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-93-204142-35721-006 AP2015

Projet :	<b>21-5 Création d'un bâtiment adapté destiné à la conservation du fond du Musée du papier peint et des archives de la Ville</b>
Maître d'ouvrage :	Syndicat de Communes de l'Île Napoléon
Localisation :	RIXHEIM
Numéro d'opération :	CTV00611
Montant du projet :	3 717 000 € HT
Montant subventionnable :	2 541 440 € HT
Taux :	30 %
Subvention :	<b>762 432 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-314-204142-35721-006 AP2015

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'approuver cette 5<sup>ème</sup> programmation 2016 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- ❖ d'accorder les subventions afférentes pour un montant total de 2 865 490 €, telles que détaillées dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN